

Vendredi 4 novembre 2011

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION AU RECTORAT DE PARIS

En grève depuis le jeudi 3 novembre, nous avons obtenu d'être reçus par le Directeur d'Académie, M. Michelet.

Une délégation de 4 professeurs pour le collège, 4 professeurs pour le lycée, 1 parent d'élève et 2 élèves élues au CVL a été reçue en la présence de l'équipe de direction de l'établissement, de M. Fatras, inspecteur d'Académie et de M. Riquier, inspecteur vie scolaire.

Nous avons fait état de nos demandes (demandes dont vous avez eu connaissance dans la lettre distribuée aux élèves dès le 3 novembre et sur cette boîte dans le message intitulé « nos demandes à la direction, au rectorat et à la région »).

En préalable, nous avons bien dit qu'il **n'était pas question pour nous de faire la rentrée prochaine dans les mêmes conditions que cette année**, que le chef d'établissement n'avait respecté ni la DHG, ni les horaires inscrits dans le règlement intérieur, qu'elle avait fait les structures de classes sans tenir compte des conseils d'enseignement notamment.

Le Directeur d'Académie nous a répondu sur les points suivants :

- **dysfonctionnements liés aux emplois du temps** : nous avons rappelé que nous avons alerté la direction de l'Académie dès le mois de septembre sur la rentrée chaotique de l'établissement, rentrée préparée par Mme Blas. Nous avons également rappelé que les problèmes les plus criants avaient été résolus à partir du 20 septembre grâce au travail de remise à plat des emplois du temps effectué par les adjointes nouvellement arrivées mais qu'il restait encore des aberrations qui rendaient le quotidien des élèves insupportables. M. Michelet demande alors à M. Riquier de venir assister à la réunion et propose que celui-ci vienne faire un audit approfondi à la cité scolaire dès lundi.

- **rétablissement des contrats aidés** disparus au 1er septembre (150 heures environ) : M. Michelet nous dit que le renouvellement d'un contrat aidé n'était désormais possible que pour des élèves en difficulté (élèves handicapés). Nous avons souligné l'importance de Jean-Pierre Mihoub, chargé du contrôle des entrées de la cité scolaire. M. Michelet veut bien faire un effort et s'engage à renouveler 2 fois 6 mois le contrat de Jean Pierre (juste pour finir l'année) mais à ce moment-là Mme Veyrac, intendante de la cité scolaire intervient pour soumettre à condition ce renouvellement au résultat d'un procès aux prud'hommes ! (le lycée est actuellement sous le coup d'une procédure aux prud'hommes intenté par Régina FILIPIZAK, qui avait un contrat aidé et victime d'un accident dans l'établissement).

- Concernant la **situation du CDI du collège** : à propos de la fin du contrat d'Ewa KOZIARSKA fin 2011 (embauchée depuis 91, qui a 57 ans et 2 enfants), et de la promesse de Mme Blas d'un deuxième poste de documentaliste au collège (920 élèves et l'arrivée du fonds documentaire de la bibliothèque internationale au CDI depuis septembre 2010), M. Michelet nous répond que tous les collèges n'ont qu'un(e) documentaliste et que le retour en mi-temps thérapeutique de Mme Roche au 1^{er} décembre permettrait d'avoir un poste et demi (poste occupé par Charlotte Khoroha, contractuelle).

- **Infirmier** : le 2^{ème} poste d'infirmière sera pourvu à la rentrée de janvier : il a même pu nous donner le nom de la nouvelle infirmière ! Nous avons fait remarquer que nous espérons qu'il n'y aurait pas de problème d'ici là.

- **Service d'intendance** : nous faisons remarquer qu'un personnel de l'intendance n'était remplacé pour le moment que par un personnel d'une équipe mobile du rectorat (donc susceptible d'être appelé dans un autre établissement) : M. Michelet nous répond qu'il n'y aura pas de problème et que le poste sera pourvu définitivement au 1/01 à la suite du départ en retraite de Mme Chéty.

- **Moyens de surveillance** : nous faisons remarquer que le nombre de surveillants au collège n'a pas augmenté alors que les effectifs, eux, n'ont fait qu'augmenter depuis des années (+ 273 élèves en 3 ans). Au lycée, nous disposons de seulement 3 surveillants par jour. M. Michelet nous dit que nous sommes dans la norme de lycées identiques.

- **poste de Français Langue Etrangère** : la présence de nombreux élèves arrivant en section internationale et quasiment non francophones rend nécessaire le rétablissement d'un tel poste spécifique. M. Michelet nous répond que c'est à l'établissement d'en faire la demande.

- **1 poste de CPE supplémentaire au lycée** (existence d'un tel poste il y a encore 3 ans) : M. Michelet : il n'en est pas question.

- Concernant les **besoins spécifiques des sections internationales** ainsi que les réductions d'heures rappelés par M. Griffin, M. Michelet s'est contenté d'écouter et de répéter qu'il ne pense pas que notre proviseur fragilise les sections mais essaie de favoriser une bonne mixité.

Les autres points n'ont pu être abordés faute de temps.

Les élèves ont fait état des aberrations d'emplois du temps, de l'absence de pause-déjeuners pour certains (malgré certaines améliorations), de nombreux trous dans les emplois du temps et de leur impossibilité de travailler faute de lieux disponibles et de personnels pour encadrer.

Les autres points n'ont pu être abordés faute de temps.

CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS REUNIS A PARTIR DE 14H30

A la suite de cette entrevue, nous nous sommes réunis en Assemblée Générale afin d'en faire un bilan et décider de la suite.

Les collègues considèrent qu'aucune proposition concrète n'a été faite pour améliorer les conditions de travail des enseignants et surtout des élèves et que rien n'est réglé.

Ils demandent à rencontrer M. Riquier dès lundi (rendez-vous obtenu dès vendredi soir) à qui ils demanderont de leur apporter des réponses tangibles et ont déjà informé M. Michelet de leur intention de reprendre la grève dès mardi s'ils n'ont pas ces réponses.